



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 19 septembre 2003

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 8 septembre 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 22 septembre 2003

**annulations et/ou réductions de titres de recettes suite à des
facturations à tort : budget principal**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean-Louis EPPLIN.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 septembre 2003

DELIBERATION D20030336

Direction des Finances

**annulations et/ou réductions de titres de recettes suite à des
facturations à tort : budget principal**

Monsieur Luc DELAGARDE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir

- **procéder**, suite à des erreurs matérielles, facturations émises à tort, changements de situations personnelles, à l'annulation de titres de recettes émis sur les exercices antérieurs 2001 et 2002 référencés en annexes pour les montants respectifs suivants :

budget principal :

- factures CCAS	# 03110 67 0200 673	19 310,07 €
- restaurants scolaires	# 01810 67 2511 673	153,40 €

Comptablement, ces annulations feront l'objet de mandats imputés au budget principal sur l'exercice 2003, les titres d'origine ayant été réalisés sur les exercices antérieurs 2001 et 2002.

- **procéder**, suite à des erreurs matérielles, facturations émises à tort, changements de situations personnels, à la réduction de titres de recettes émis sur l'exercice 2003 référencés en annexes pour les montants suivants :

budget principal :

- garderies scolaires	# 02440 70 2553 7067	28,41 €
- centres de loisirs	# 01618 70 4223 70631	350,80 €
- restaurants scolaires	# 01810 70 2511 7067	693,81 €
- subventions repas	# 01610 74 2511 7478	85,91 €

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 2

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Luc DELAGARDE

[Ordre du jour](#)